

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020

Pour les enfants nés en 2017

et les nouveaux arrivants

Permanences :

samedi 8 février : de 10h à 12h

lundi 10 février : de 17h à 19h

mercredi 12 février : de 17h à 19h

samedi 15 février : de 10h à 12h

mardi 18 février : de 17h à 19h

jeudi 20 février : de 17h à 19h

vendredi 21 février : de 17h à 19h

MERCI DE PRENDRE RENDEZ VOUS :

au secrétariat ou au 04 74 57 98 09

Veillez apporter les documents originaux suivants :

- livret de famille
- justificatif de domicile
- carnet de santé (pour les vaccinations)
- certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés hors de Villette)